### Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 28815

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1

Intitulé

Licence: Licence Mention cinéma

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Paris I

### Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes, 321v Production à caractère artistique : Réalisation et scénario de cinéma et télévision (sauf création artistique)

### Formacode(s):

## Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Concevoir, écrire et réaliser des projets audiovisuels (cinéma, télévision ; fiction, documentaire)

Evaluer le coût d'un projet, monter le dossier financier, chercher des partenaires de production

Effectuer des recherches documentaires nécessaires à l'élaboration conceptuelle d'un projet

Capacités attestées

Les diplômés sont capables de :

Présenter leur projet de façon ramassé aussi bien oralement que par écrit.

Analyser des œuvres en termes de traitement de mise en scène et de contenu.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Principalement : les secteurs de la **réalisation** et de la **production** cinématographique ; les secteurs de la conception et de la réalisation de programmes pour la télévision. (Tous les genres sont couverts : films de fiction, films documentaires, films publicitaires, conceptions et réalisation de programmes culturels et de divertissement.)

Mais aussi : les structures associatives développant des activités socio-éducatives, socio-culturelles en liaisons avec les partenaires locaux ; les établissements d'enseignement privé ou public ; la presse ; Exploitation cinématographique ; Animation des théâtres cinématographiques ; Audiovisuel ; Production et distribution cinématographique

Métiers du cinéma, de la télévision et de l'audiovisuel, notamment assistant de réalisation (fiction, documentaire) et de production, assistant scénariste, collaborateur de création, script(e), assistant technque à l'image et au son

Métiers de l'exploitation : Animateur de théâtres cinématographiques et, notamment, de salles d'art et d'essai

Métiers de la critique de cinéma et de télévision

### Codes des fiches ROME les plus proches :

<u>L1304</u> : Réalisation cinématographique et audiovisuelle

E1106: Journalisme et information média

K2105: Enseignement artistique

## Modalités d'accès à cette certification

## Descriptif des composantes de la certification :

Licence Mention Cinéma Parcours Cinéma : pratique et esthétique

Descriptif des composantes de la certification :

## Semestre 1

UE 1 - Histoire de l'art ; Philosophie de l'art ;

UE 2 - Le cinéma des origines ; Analyse de l'image cinématographique ; Techniques du cinéma ; Techniques du son

UE 3 - Culture et compétences numériques, C2i ; LV1 (au choix : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, FLE, italien, japonais, néerlandais, portugais ou russe) ; Module de méthodologie documentaire

## **Semestre 2**

UE 1 - Histoire de l'art ; Philosophie de l'art

UE 2 - Le cinéma muet ; Etude de films muets ; Techniques et pratiques audiovisuelles ; Pratique de la photo

UE 3 - Technologie de médias ; LV1 (suite S1)

## **Semestre 3**

UE 1 - Histoire de l'art ; Philosophie de l'art

UE 2 - Le cinéma parlant ; Etudes de films parlants ; Atelier pratique cinéma ; Pratique du montage

UE 3 - Pratiques artistiques autres (Arts plastiques/littérature / photo / théâtre); Langue vivante 1; Module de préprofessionnalisation

### Semestre 4

UE 1 - Histoire de l'art : XIXe s. (+TD) + Philosophie de l'art (+TD) + Sciences humaines appliquées à l'art : cinéma et psychanalyse, cinéma et anthropologie (TD)

UE 2 - Le cinéma moderne + Esthétique et théories du cinéma + Atelier de réalisation (TD atelier) + Postproduction numérique (TD)

UE 3 - Pratiques artistiques autres (TD) + Langue vivante 1 (TD)

#### **Semestre 5**

UE 1 - Générique /12 ECTS: Histoire de l'art (3 ECTS);

Économie et droit du cinéma (3 ECTS) ; Le récit au cinéma (3 ECTS) ; L'analyse de séquences (3 ECTS)

UE 2 - Spécifique / 9 ECTS : Ateliers d'écriture (Pratique du scénario ; écriture multimédia ; écriture musicale) (3ECTS) ; Analyse des formes audiovisuelles (analyse du cinéma d'avant-garde ; analyse du cinéma documentaire) (3 ECTS) ; Théorie et analyse de la télévision (3 ECTS)

UE 3 - Complémentaire / 9 ECTS : Atelier de conception d'un projet audiovisuel (3 ECTS) ; Direction de la photo (3 ECTS) ; Pratique d'une langue obligatoire (3 ECTS)

## **Semestre 6**

UE 1 - Générique / 12 ECTS : Esthétique et poétique du film (4 ECTS) ; Sociologie de l'audiovisuel (4 ECTS) ; Le son au cinéma (4 ECTS)

UE 2 - Spécifique / 9 : Pratiques spécifiques (Direction d'acteur ; animation ; création sonore) (3 ECTS) ; Approches contemporaines (Approche du cinéma contemporain ; cinéma et nouveaux médias) (3 ECTS) ; Critique et analyse des films (La critique de film ; Étude d'un genre ou d'un cinéaste) (3 ECTS)

UE 3 - Complémentaire / 9 ECTS : Atelier de réalisation d'un projet audiovisuel (3 ECTS) ; Initiation à la production audiovisuelle (3 ECTS) ; Pratique d'une langue obligatoire (3 ECTS)

## Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	COMPOSITION DES JURYS		
Après un parcours de formation sous	Χ		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs
statut d'élève ou d'étudiant			et intervenants professionnels
En contrat d'apprentissage		Χ	
Après un parcours de formation continue	X		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
En contrat de professionnalisation		Χ	
Par candidature individuelle	Χ		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Jury de VAE formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Χ
Accessible en Polynésie Française		Х

## LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

## ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

## Base légale

## Référence du décret général :

Arrété dérogatoire pour la mention de licence : 2014-12-42.

## Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002, jo du 27 avril 2002 (Réforme LMD création des licences)

### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R. 613-33 à R. 613-37

## Références autres :

### Pour plus d'informations

## Statistiques:

http://orive.univ-paris1.fr

### Autres sources d'information :

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

### Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1 : Île-de-France - Paris (75) [12, place du Panthéon 75005 PARIS]

# Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :